



La gazette de généalilas

Cercle généalogique des lilas ----- n° 24 - mai 2010

NOUVELLES DU CERCLE

Réunion du 12.05. Fabienne nous rapporte son entretien avec la nouvelle directrice du Centre qui semble avoir apprécié notre exposition sur l'école. Au cours de cette conversation ont été évoqués la vie du Cercle et ses éventuels besoins, matériel et salles, voire l'utilisation d'un rétroprojecteur, etc.

A été suggéré la réalisation d'un document-internet contenant les parties essentielles de cette exposition à insérer sur le site de la Ville (demande d'aide aux spécialistes de ce genre de publications)

Rappel des sujets des prochaines réunions : 29 mai : enfants abandonnés – 2 juin : cahiers de doléances – 12 juin : sortie dans les 5^e et 6^e arrondissements (s'inscrire rapidement auprès de Fabienne) – 16 juin : causerie sur la Croix Rouge par Inès. *Ne pas oublier d'apporter des documents liés à tous ces sujets et les illustrant.*

Sylvain nous fait part de ses recherches fructueuses concernant des naturalisations dans sa famille (voir article)

Thème de cette réunion : la paléographie. Indications de quelques sites-web (theleme.enc.sorbonne.fr) ou documents pour approfondir nos connaissances, distribution d'un livret pour débiter et résoudre des difficultés. Travail sur quelques textes, aisés pour les premiers mais très difficile pour le dernier, il est vrai de 1562 ! mais les présents se sont tous très bien défendus !

RECHERCHES POUR LA GENDARMERIE

Si vous désirez reconstituer la carrière d'un ancêtre gendarme, la marche à suivre pour les recherches se trouve sur le site suivant :

<http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/Personnel-de-la-gendarmerie.html>

RECHERCHES POUR LES NATURALISES

« C'est avec ce nouveau lien de genealogie.com que j'ai retrouvé le décret de naturalisation de mon grand-père en 1891, en même temps que ses parents et ses 5 frères et sœurs. » [Faites une recherche parmi les Naturalisés du XIXe Siècle](#). Taper genealogie.com → puis à l'accueil [recherches](#) → puis [archives historiques](#) → puis [décorations et naturalisations](#), et choisir ses dates.

SYLVAIN

FAIRE LA MANCHE !

Au Moyen-Âge, les manches de la cote étaient souvent cousues c'est-à-dire qu'on devait les rattacher le matin au corps de l'habit en les « recousant ». Les belles confiaient une de leurs manches aux chevaliers qui les représentaient, au cours d'un tournoi par exemple. Cette méthode avait l'avantage de permettre de changer les manches sans changer d'habit. La mode continua avec les pourpoints aux manches très larges qui servaient de poches où l'on mettait mouchoirs, bourses et autres menus objets. « *Après diner, Panurge l'alla voir, portant en sa manche une grande bourse pleine de gettons...* ». L'origine de l'expression « faire la manche » a été utilisée par les brigands qui « faisaient la manche » des bourgeois (on dirait aujourd'hui « faire les poches ») et a été élargie à ceux qui quêtèrent et donc obligeaient à mettre la main à la manche (maintenant à la poche).

JEAN-CLAUDE

SAUVÉ PAR LA CLOCHETTE !

La Grande-Bretagne est en fait petite, et à cette époque, la population ne trouvait plus de place pour enterrer ses morts. Du coup, on déterra des cercueils, et on les vida de leurs ossements, qui furent stockés dans des bâtiments ad hoc, afin de pouvoir réutiliser les tombes. Mais lorsqu'on entreprit de rouvrir ces cercueils, on s'aperçut que 4% d'entre eux portaient des traces de griffures dans le fond, ce qui signifiait qu'on avait enterré là quelqu'un de vivant. Dès lors, on prit l'habitude d'enrouler une cordelette au poignet du défunt, reliée à une clochette à la surface du cimetière. Et l'on posta quelqu'un toute la nuit dans les cimetières avec mission de prêter l'oreille. C'est ainsi que naquit l'expression « sauvé par la clochette ».

PATRICIA

La gazette de généalilas

Cercle généalogique des lilas ----- n° 24 - mai 2010

NOUVELLES DU CERCLE

Réunion du 12.05. Fabienne nous rapporte son entretien avec la nouvelle directrice du Centre qui semble avoir apprécié notre exposition sur l'école. Au cours de cette conversation ont été évoqués la vie du Cercle et ses éventuels besoins, matériel et salles, voire l'utilisation d'un rétroprojecteur, etc. A été suggéré la réalisation d'un document-internet contenant les parties essentielles de cette exposition à insérer sur le site de la Ville (demande d'aide aux spécialistes de ce genre de publications) Rappel des sujets des prochaines réunions : 29 mai : enfants abandonnés – 2 juin : cahiers de doléances – 12 juin : sortie dans les 5° et 6° arrondissements (s'inscrire rapidement auprès de Fabienne) – 16 juin : causerie sur la Croix Rouge par Inès. Ne pas oublier d'apporter des documents liés à tous ces sujets et les illustrant. Sylvain nous fait part de ses recherches fructueuses concernant des naturalisations dans sa famille (voir article) Thème de cette réunion : la paléographie. Indications de quelques sites-web ([//theleme.enc.sorbonne.fr](http://theleme.enc.sorbonne.fr)) ou documents pour approfondir nos connaissances, distribution d'un livret pour débiter et résoudre des difficultés. Travail sur quelques textes, aisés pour les premiers mais très difficile pour le dernier, il est vrai de 1562 ! mais les présents se sont tous très bien défendus !

RECHERCHES POUR LA GENDARMERIE

Si vous désirez reconstituer la carrière d'un ancêtre gendarme, la marche à suivre pour les recherches se trouve sur le site suivant :

<http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/Personnel-de-la-gendarmerie.html>

RECHERCHES POUR LES NATURALISES « C'est avec ce nouveau lien de genealogie.com que j'ai retrouvé le décret de naturalisation de mon grand-père en 1891, en même temps que ses parents et ses 5 frères et sœurs. » Faites une recherche parmi les Naturalisés du XIXe Siècle. Taper genealogie.com → puis à l'accueil recherches → puis archives historiques → puis décorations et naturalisations. et choisir ses dates.

SYLVAIN

FAIRE LA MANCHE !

Au Moyen-Age, les manches de la cote étaient souvent cousues c'est-à-dire qu'on devait les rattacher le matin au corps de l'habit en les « recousant ». Les belles confiaient une de leurs manches aux chevaliers qui les représentaient, au cours d'un tournoi par exemple. Cette méthode avait l'avantage de permettre de changer les manches sans changer d'habit. La mode continua avec les pourpoints aux manches très larges qui servaient de poches où l'on mettait mouchoirs, bourses et autres menus objets. « Après diner, Panurge l'alla voir, portant en sa manche une grande bourse pleine de gettons... ». L'origine de l'expression « faire la manche » a été utilisée par les brigands qui « faisaient la manche » des bourgeois (on dirait aujourd'hui « faire les poches ») et a été élargie à ceux qui quêtaient et donc obligeaient à mettre la main à la manche (maintenant à la poche).

JEAN-CLAUDE

SAUVÉ PAR LA CLOCHETTE ! La Grande-Bretagne est en fait petite, et à cette époque, la population ne trouvait plus de place pour enterrer ses morts. Du coup, on déterra des cercueils, et on les vida de leurs ossements, qui furent stockés dans des bâtiments ad hoc, afin de pouvoir réutiliser les tombes. Mais lorsqu'on entreprit de rouvrir ces cercueils, on s'aperçut que 4% d'entre eux portaient des traces de griffures dans le fond, ce qui signifiait qu'on avait enterré là quelqu'un de vivant. Dès lors, on prit l'habitude d'enrouler une cordelette au poignet du défunt, reliée à une clochette à la surface du cimetière. Et l'on posta quelqu'un toute la nuit dans les cimetières avec mission de prêter l'oreille. C'est ainsi que naquit l'expression « sauvé par la clochette ».

PATRICIA

1 ,

LE PARCOURS DECONCERTANT D'UN SOLDAT MALADE DE L'AN VIII A L'AN IX

« Le 24 frimaire de l'an IX du matin, sur réquisition, moi Louis Philippe REMOND, agent municipal de Brice, chargé par les lois des fonctions de commissaire de police, et après avoir consulté le citoyen REGNARD officier de police judiciaire et juge de paix du canton, et sur son autorisation, me suis transporté au domicile du Citoyen Jean Jacques MACRE où j'ai reconnu et trouvé le militaire qui, la veille au soir après examen de ses papiers et l'état déplorable de la triste situation d'une très mauvaise santé, j'avais placé chez le citoyen MACRE, homme probe pour lui donner des secours ce qu'il a fait en ma présence, mort sur un lit couché ; j'ai de suite procédé à la fouille de ses effets savoir en un mauvais habit de militaire, un gilet, une mauvaise culotte en pantalon, une paire de demi guêtre de toile, des mauvais souliers ou plutôt savates, qui ne méritent aucune description, une mauvaise chemise remplie d'excréments, un chapeau, dans lesquels effets se sont trouvés :

- 1° - 1 franc cinquante centime en monnaie de cuivre.
- 2° - un certificat du médecin de Grenoble qui constate que le citoyen Pierre LANNEAU tambour du 1^{er} bataillon de la 26^e brigade est atteint d'une obstruction très considérable de la rate et aux foies, en date du 15 fructidor an VII, signé TISSEFRE et CAFFAREL, médecins.
- 3° - un certificat des officiers de santé de l'hôpital de Marseille du 18 vendémiaire an VIII signé ALLAGNIER, visé par le commissaire des guerres ROBINEAU qui constate que le dénommé LANNEAU est atteint d'obstruction aux viscères du bas-ventre.
- 4° - un certificat des officiers de santé de l'hôpital militaire de Marseille qui constate que ledit LANNEAU est atteint depuis environ un an d'un engorgement des viscères du bas-ventre et dans ce cas il lui est accordé trois mois pour se rendre dans ses foyers, certificat daté du 27 vendémiaire an VIII visé par le commissaire des guerres REY.
- 5° - d'un congé de convalescence délivré le 3 brumaire dernier par la 8^{ème} division militaire.
- 6° - un certificat de l'hôpital civil d'Avallon département de l'Yonne qui constate que le ci-devant nommé est âgé de 29 ans, natif de Beauvais département de l'Oise venant de Marseille allant isolément suivant l'ordre de route du 5 brumaire n° 1240 délivré le 15 frimaire dernier.
- 7° - une feuille de route délivrée à Marseille le 5 brumaire de la présente année.
- 8° - une lettre cachetée à l'adresse du citoyen BRANDIN chef cordonnier à Trie le Château sur Tréesne, département de l'Oise.

Attendu les pièces ci-devant relatées, j'ai constaté le décès du citoyen Pierre LANNEAU, natif de Beauvais, en présence de Jean MACRE, de Pierre THORIGNY arpenteur, majeurs, domiciliés de cette commune qui ont signé avec moi.

(orthographe conservée) - AD Val d'Oise - registre de Saint-Bris e-sous-Forêt

JEAN-CLAUDE

PROCHAINE RÉUNION : SAMEDI 29 MAI APRES-MIDI

ENFANTS ABANDONNÉS - Apporter des documents si vous en possédez.

Présentation de deux livrets de recherches d'enfants abandonnés.

LE PARCOURS DECONCERTANT D'UN SOLDAT MALADE DE L'AN viii A L'AN ix

« Le 24 frimaire de l'an IX du matin, sur réquisition, moi Louis Philippe REMOND, agent municipal de Brice, chargé par les loix des fonctions de commissaire de police, et après avoir consulté le citoyen REGNARD officier de police judiciaire et juge de paix du canton, et sur son autorisation, me suis transporté au domicile du Citoyen Jean Jacques MACRE où j'ai reconnu et trouvé le militaire qui, la veille au soir après examen de ses papiers et l'état déplorable de la triste situation d'une très mauvaise santé, j'avais placé chez le citoyen MACRE, homme probe pour lui donner des secours ce qu'il a fait en ma présence, mort sur un lit couché ; j'ai de suite procédé à la fouille de ses effets savoir en un mauvais habit de militaire, un gilet, une mauvaise culotte en pantalon, une paire de demi guêtre de toile, des mauvais souliers ou plutôt savates, qui ne méritent aucune description, une mauvaise chemise remplie d'excréments, un chapeau, dans lesquels effets se sont trouvés : 1° - 1 franc cinquante centime en monnaie de cuivre. 2° - un certificat du médecin de Grenoble qui constate que le citoyen Pierre LANNEAU tambour du 1er bataillon de la 26° brigade est atteint d'une obstruction très considérable de la rate et aux foies, en date du 15 fructidor an VII, signé TISSEFRE et CAFFAREL, médecins. 3° - un certificat des officiers de santé de l'hôpital de Marseille du 18 vendémiaire an VIII signé AULAGNIER, visé par le commissaire des guerres ROBINEAU qui constate que le dénommé LANNEAU est atteint d'obstruction aux viscères du bas-ventre. 4° - un certificat des officiers de santé de l'hôpital militaire de Marseille qui constate que ledit LANNEAU est atteint depuis environ un an d'un engorgement des viscères du bas-ventre et dans ce cas il lui est accordé trois mois pour se rendre dans ses foyers, certificat daté du 27 vendémiaire an VIII visé par le commissaire des guerres REY. 5° - d'un congé de convalescence délivré le 3 brumaire dernier par la 8ème division militaire. 6° - un certificat de l'hôpital civil d'Avallon département de l'Yonne qui constate que le ci- devant nommé est âgé de 29 ans, natif de Beauvais département de l'Oise venant de Marseille allant isolément suivant l'ordre de route du 5 brumaire n° 1240 délivré le 15 frimaire dernier. 7° - une feuille de route délivrée à Marseille le 5 brumaire de la présente année. 8° - une lettre cachetée à l'adresse du citoyen BRANDIN chef cordonnier à Trie le Château sur Troesne, département de l'Oise.

Attendu les pièces ci-devant relatées, j'ai constaté le décès du citoyen Pierre LANNEAU, natif de Beauvais, en présence de Jean MACRE, de Pierre THORIGNY arpenteur, majeurs, domiciliés de cette commune qui ont signé avec moi.

(orthographe conservée) - AD Val d'Oise – registre de Saint-Brice-sous-Forêt

JEAN-CLAUDE

PROCHAINE RÉUNION : SAMEDI 29 MAI APRES-MIDI ENFANTS ABANDONNÉS - Apporter des documents si vous en possédez. Présentation de deux livrets de recherches d'enfants abandonnés.